

## CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 27 septembre 2019 - 19 h 00

**Présents** : Xavier RELAVE, Angélique BEAUDOIN, Monique BILLAUD, Cédric COUDRÉ, Jacques FOUCHER, Danièle GARAVOGLIA, Monique LEGRAS, Annette LELOUP, Marie-Annick MARCEAUX.

**Absents excusés** : Paula COUTELLIER, Patrick FAUVELLE (procuration donnée à Xavier RELAVE).

**Absent** : Amaury DAVID

**Secrétaire de séance** : Marie-Annick MARCEAUX

### Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 juillet 2019 :

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les élus présents.

## ORDRE DU JOUR

### 1) Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif :

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a autorisé, par délibération N° 20/2019 du 11 avril dernier, le recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité, du 01 juin au 30 septembre 2019.

Monsieur le Maire précise, cependant, que le surcroît de travail est permanent et qu'il est nécessaire d'y palier en renforçant les effectifs du service administratif de manière durable.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (soit 11/35ème) pour assurer les fonctions d'assistant(e) administratif(ve) à compter du 01/10/2019.


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

### 2) Tarification des salles communales :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réévaluer, à compter du 01/01/2020, les tarifs de location des salles polyvalentes de la commune.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'application, à compter du 01/01/2020, des tarifs suivants :

TARIFS 2020	SEMAINE			WEEK END		
	Grande Salle Sans Office	Grande Salle Avec Office	Salle Annexe	Grande Salle Sans Office	Grande Salle Avec Office	Salle Annexe
 Résidents de Noyers	90€	120€	45€	180€	245€	100€
	Chauffage (1er et 4 <sup>ème</sup> trimestres)	25€	25€	25€	45€	45€
Résidents hors commune	170€	220€	120€	350€	450€	200€
	Chauffage (1er et 4 <sup>ème</sup> trimestres)	25€	25€	45€	45€	35€
Cautions	1000€	1000€	300€	1000€	1000€	300€
Forfait pose et dépose estrade	100 €					

▪ **Remarques concernant la location des salles polyvalentes :**

Madame Marie-Annick MARCEAUX propose un complément au règlement intérieur : la remise des clefs au locataire se fera entre 17h00 et 17h30 la veille du premier jour de location. En cas de remise anticipée, le locataire sera redevable d'un montant correspondant à un jour de location supplémentaire.

Cette proposition de complément au règlement intérieur est acceptée à l'unanimité par l'assemblée présente.

Madame Angélique BEAUDOIN signale le mauvais fonctionnement de l'étuve de la cuisine de la grande salle.

Madame Annette LELOUP et Monsieur Cédric COUDRE rappellent que les stores des vélux de la grande salle ne fonctionnent pas.

Madame Danièle GARAVOGLIA demande une vigilance particulière quant au nettoyage des rebords de fenêtre (présence d'insectes morts) et au bon état de propreté des lave-vaisselles après leur utilisation.

**3) Informations diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'achat de trois barnums. Il précise qu'ils sont destinés à l'utilisation exclusive de la municipalité, sauf dérogation expresse accordée par le Maire.

Monsieur le Maire fait état des dégradations des sanitaires du nouveau cimetière (carreaux cassés par jets de pierres provenant du Jardin du Souvenir, faïence et appareils sanitaires détériorés). Monsieur le Maire précise qu'une plainte a été déposée et qu'il a prochainement rendez-vous avec le gendarme référent de la commune pour faire un point sur leurs interventions au sein de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que le rapport d'activité de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, qui a été transmis aux élus, est à la disposition de chacun à la Mairie.

Monsieur le Maire informe que Monsieur LERICHE, architecte, viendra présenter les conclusions de son rapport d'expertise de l'église, le 04/10/19, à 18h00.

**4) Expression des conseillers :**

Madame Marie-Annick MARCEAUX demande quand auront lieu les travaux de réparation concernant l'éclairage public, allée des Boutons d'Or, au lotissement de La Borde. Une intervention a été demandée à l'entreprise PERRET de Lorris, au mois de juin. Monsieur le Maire signale avoir depuis relancé plusieurs fois ladite entreprise.

Madame Monique BILLAUD demande l'ouverture des sanitaires du nouveau cimetière les jours de la Toussaint et des Rameaux. Elle accepte de se charger de leur ouverture et de leur fermeture ces jours-là.

Madame Annette LELOUP signale la dispersion de déchets le long de la D44, du rond-point « Porte des Moulins de Noyers » jusqu'à la déchèterie.

Madame Angélique BEAUDOIN demande quand va être réalisé le curage des fossés de la route de Rougement annoncé dans les travaux de voirie de 2019 du Conseil Municipal du 18/01/19. Monsieur le Maire rappelle que le transfert de voirie a été effectué à la Communauté de Communes. En effet, le curage était prévu, en option, sur le planning des travaux mais n'a pas été retenu à l'ouverture des plis. Le Conseil Municipal peut envisager un curage qui sera financé par le budget de la commune.

Madame Angélique BEAUDOIN demande où en est l'avancement du projet de réfection du chemin de l'Ecluse annoncé dans les travaux du Conseil Municipal du 18/01/19. Monsieur le Maire répond que, suite à la dernière Commission Travaux, il a demandé à Messieurs Jacques FOUCHER et Cédric COUDRE de faire un point avec les entreprises sollicitées pour les devis. Il ajoute que ce sujet sera réabordé à la prochaine Commission Travaux.

Madame Angélique BEAUDOIN informe que la purge de bout de ligne du réseau d'eau potable, située à La Gégère, n'est plus fonctionnelle depuis au moins l'an dernier. Madame Angélique BEAUDOIN précise que les techniciens de la société Véolia sont informés car, pour purger les canalisations l'an passé, ils ont démonté le compteur d'eau du GAEC de Rougemont. Madame Angélique BEAUDOIN ajoute que cette anomalie a de nouveau été signalée cette année, lors de la relève des compteurs mais qu'à ce jour, la purge n'a toujours pas été réparée. Madame BEAUDOIN s'interroge : « quand aura lieu cette intervention ? ». Monsieur le Maire demande à ce qu'un courriel relatant les faits soit envoyé à la Mairie et celle-ci se chargera ensuite de contacter le responsable technique de la zone concernée.

**Fin du Conseil : 21 h 15.**